

La crise sanitaire qui secoue le pays depuis le mois de mars dernier fait quotidiennement la démonstration éclatante du besoin accru de service public d'éducation. Depuis trop longtemps, la FSU souligne que, quelles que soient leurs situations, les jeunes ont besoin de plus d'école, comme en témoigne l'accroissement récurrent des inégalités sociales et scolaires faute d'ambitions et de moyens suffisants depuis des années maintenant.

La rentrée scolaire, qui n'est en rien « normale », encore moins « joyeuse » malheureusement dans le contexte épidémique que connaît le pays, n'a pu se faire que par l'engagement professionnel de tous les personnels de l'éducation, à tous les niveaux, quels que soient leurs métiers, partout sur le territoire. Sa réussite, loin d'être réalisable par les seules déclarations et communications médiatiques, est donc d'abord le fruit du travail des collègues en dépit des errements quant aux garanties sanitaires et des protocoles à géométrie variable...

Ces quelques constats, simples, connus de tous, devraient conduire le gouvernement à doter l'Éducation nationale de tous les moyens nécessaires à sa mission, dans toutes les dimensions de sa réalisation, de l'acte pédagogique lui-même, à l'accompagnement social et sanitaire des élèves ou aux conditions de la bonne organisation et gestion du système éducatif dans son ensemble.

En effet, cette rentrée a mis en lumière le manque de moyens structurels de l'école française en personnels comme en locaux et en sanitaires.

Du côté pédagogique

Concernant le premier degré, alors que les élèves ont besoin de renouer sereinement avec l'école et les enseignants de recréer des dynamiques pédagogiques d'apprentissage, le ministère a imposé à nouveau les évaluations standardisées CP/CE1 sans tenir compte du caractère inédit de cette rentrée. Ces tests standardisés doivent être abandonnés : le tri contestable qu'ils effectuent dans les programmes aboutit, selon le constat même de la DEPP, au creusement des inégalités.

Parallèlement aux évaluations CP/CE1, le ministère a diffusé des « outils de positionnement », pour certains inadaptés et pour tous les niveaux de l'élémentaire. Il promeut également des priorités d'enseignement, dès la GS, centrées sur les « fondamentaux » pour « rattraper le retard » suite à l'arrêt de l'école à la mi-mars. La FSU rappelle que ces outils sont facultatifs.

Aussi, les suppressions et vacances de postes se sont poursuivies dans ce qu'il reste de RASED alors que les besoins sont importants et qu'il faut renforcer ce dispositif au regard du creusement des inégalités.

Après le plan « mathématiques » mis en œuvre l'an passé, le plan « français » se déploie cette année, en complément. Les formateurs et formatrices, déjà surchargés de travail, se voient imposer l'équivalent d'un mi-temps par circonscription sans création de postes, alors même que la priorité de cette rentrée aurait dû être de les rendre disponibles auprès des équipes. La FSU exige que la formation continue concerne l'ensemble des programmes et soit fondée sur les besoins exprimés par la profession, comme le requiert le schéma directeur de formation. L'organisation en « constellation » ne doit pas déroger aux ORS des PE, ni donner lieu à des visites de classes non souhaitées, visant à contrôler les pratiques.

Concernant les problématiques de la direction d'école, près d'un an après le suicide de Christine Renon, la charge de travail des directrices et directeurs n'a pas été allégée comme le promettait le ministre. Pire, elle s'est considérablement alourdie avec la crise de la Covid et la valse des protocoles et des consignes sanitaires. Le ministre a donc dû rouvrir le chantier sur la direction et annoncer de premières mesures pour la rentrée. La création d'une indemnité exceptionnelle de 450 euros versée aux seuls collègues en poste à la rentrée oublie les directrices et directeurs sur le pont dès le mois de mars et tous les adjoints qui ont travaillé matin, midis, soirs et week-end. En dehors de ces 450 € : toujours rien concernant les mesures à prendre en urgence : allègement des tâches administratives, augmentation des temps de décharge de direction et instauration de décharges pour tous-tes les directeurs-trices, toujours aucune aide administrative statutaire et formée, toujours pas de concierge, toujours pas de réelle revalorisation des salaires qui doit aussi concerner tous les enseignants.

Tandis que les inspecteurs s'auto félicitent du travail remarquable accompli par ... les enseignants (lors d'États Généraux du numérique qui n'étaient peut-être pas la première des urgences), la FSU08 attend des réponses immédiates dès cet après-midi au groupe de travail consacré à la direction, en particulier sur les modalités de recrutement des aides humaines indispensables.

Concernant le second degré, au mépris total de ce que nos élèves ont pu vivre pendant le confinement, des difficultés de tous ordres qu'ils ont pu rencontrer dans la continuité pédagogique qui leur a été proposée (matériel/équipement numérique et compétences nécessaires, suivi, motivation,...), le Ministre n'a pas voulu revoir les conditions de cette rentrée, maintenant les suppressions de postes et les reprises de moyens, réinjectant même dans les établissements, en ce début d'année scolaire, et à grand renfort médiatique, de nombreuses heures supplémentaires qui pourraient en quelques semaines compenser « le manque d'école », depuis le mois de mars pour certains élèves... Si les 1 500 000 heures annoncées nationalement (provenant de la transformation de postes d'enseignants supprimés) peuvent sembler constituer un effort et un apport importants, il n'en est rien en fait sur le terrain, quelques centaines d'heures distribuées ici et là ne permettant pas la création de groupes à effectifs réduits, ne facilitant en rien la prise en charge des élèves les plus fragiles, les programmes n'ayant pas été revus ni même aménagés par ailleurs...

Entre évaluations 6^e/Seconde, tests de positionnement divers, constitution de groupes de besoins et cours « normaux » avec des effectifs plus chargés (rappelons les 24 suppressions de postes d'enseignants en collèges et lycées malgré un effectif global stable) ... et le port du masque toute la journée, les collègues sont aujourd'hui, à la veille des vacances d'automne, déjà tous très fatigués, beaucoup s'inquiétant pour leur santé pour la suite de cette année scolaire.

Sur l'Ecole en général, la politique éducative menée ces dernières années, au vu des orientations de plus en plus libérales prises, la FSU s'inquiète de la réelle volonté du Ministre d'apporter les aides nécessaires à ceux qui en auraient le plus besoin...

Ainsi, à l'heure de la fin du dispositif transitoire dans **l'éducation prioritaire** pour les établissements « délabellisés » suite à la nouvelle carte définie en 2015 qui, contrairement aux annonces, n'aura pas été revue, la FSU s'interroge sur le devenir de ce dispositif. La création d'un secrétariat d'Etat chargé de l'Education prioritaire peut être accueilli favorablement mais, pour l'heure, et après le rapport Mathiot / Azéma de novembre 2019, aucun travail, aucun chantier, aucune piste de réflexion n'ont été engagés ou présentés. Notre département en souffrance sur les indicateurs socio-culturels comme économiques a grand besoin de ce dispositif et de mesures concrètes pour travailler à la résorption des inégalités sociales et scolaires. Il est grand temps d'ouvrir ces réflexions.

Du côté du budget

Ce CTSD se tient peu après la présentation à la presse du projet de loi de Finances pour 2021. Pour la FSU, force est de constater que, pour la prochaine rentrée encore, il tourne le dos aux principaux enjeux, depuis la nécessaire création d'emplois titulaires jusqu'à la revalorisation des carrières et des rémunérations de tous les personnels.

Pour le second degré, les annonces budgétaires sonnent comme une nouvelle claque, après celles des années précédentes pour les personnels des lycées et collèges publics. La suppression annoncée de **1800 emplois** souligne combien le ministère se moque totalement de l'augmentation des effectifs, pourtant évidemment constatés, prévus et annoncés, comme de la situation sanitaire qui impose particulièrement des mesures pour faire baisser les effectifs par classe à court et moyen termes. Il est proprement indigne d'ajouter à l'état de fatigue des personnels, épuisés par des années de dégradation des conditions de travail et une rentrée hors normes, un tel message de mépris. Depuis 2018, en trois ans, 7490 postes auront donc été supprimés dans le second degré public. Et comme si ceci ne suffisait pas, le Ministre sert à nouveau son pis-aller prétendant compenser ces suppressions d'emplois en obligeant les enseignants en place à travailler plus. Cette année, l'avalanche d'heures supplémentaires pour pallier le manque organisé de personnels dépasserait l'entendement, car ce n'est pas moins que l'équivalent de 2500 postes qui seraient financés en heures supplémentaires. Quel mépris !

Cela augure mal des discussions sur la revalorisation promise depuis trois ans, régulièrement repoussée, à la promesse de financement un peu plus érodée à chaque fois. L'orientation budgétaire prise pour le second degré laisse entendre que les contreparties transformatrices du métier qui seraient exigées par le Ministre seraient donc labellisées « exténuer plus pour gagner plus ».

Le projet de Loi de Finances pour 2021 oublie également les créations d'emplois pourtant nécessaires pour conforter et renforcer toutes les fonctions supports, d'organisation et de gestion, et celles d'accompagnement social et de santé des élèves. L'insuffisance de moyens humains sur les fonctions administratives et techniques, dans les services sociaux et de santé devient, dans le contexte, particulièrement critique pour notre ministère. Ne pas percevoir tous les signaux de grande fragilité que la situation fait apparaître ne relève pas de la cécité mais du déni d'une réalité pourtant régulièrement illustrée. Les moyens en personnels sont tellement amputés depuis trop longtemps qu'il n'est plus possible d'assurer des tâches supplémentaires correctement, fussent-elles nécessaires. La FSU alerte solennellement que le seuil critique est atteint et probablement dépassé. Ça suffit !

Concernant le premier degré, présenté comme « la priorité constante », la FSU enregistre les créations de 2039 emplois d'enseignants. Elle souligne cependant que celles-ci restent insuffisantes. En effet, ils vont être entièrement absorbés par la mise en œuvre, ne serait-ce que partielle, des mesures annoncées : plafonnement à 24 élèves des classes de grande section, CP et CE1 ; dédoublements en grande section en éducation prioritaire ; maintien des classes en zones rurales, amélioration des décharges des directions d'écoles... Au quotidien, la majorité des collègues ne voient pas d'amélioration concrète de leurs conditions d'exercice du métier et ne bénéficieront toujours pas du soutien de RASED en nombre suffisant ou de l'apport des maîtres supplémentaires. Du reste, sur les 1250 postes supplémentaires annoncés par le Ministre l'an dernier, il n'a mis que 625 postes en regard au concours de recrutement.

Malgré les annonces de recrutement d'AESH, l'inclusion des élèves handicapés se fait encore trop souvent dans des conditions déplorables et il est des situations qui cumulent les difficultés où les collègues sont en grande souffrance.

Bref, de l'intention à la réalité vécue, il y a parfois un hiatus qui se crée de la timidité de la mise en œuvre au regard des annonces de la communication politique.

Dans notre département, selon vos propos, Monsieur le Directeur, la dotation supplémentaire, dont nous avons bénéficié, qui a réduit les reprises de postes à 3 en cette rentrée (au lieu des 20 initialement prévus !), ne marquait qu'une brève pause dans l'ajustement continu que doit subir notre département.

Quelles dégradations des conditions de travail peuvent encore advenir alors qu'elles sont déjà affolantes dans certains endroits cumulant effectifs élevés, difficultés scolaires, inclusions « sauvages »,... ?

Les mesures inscrites au PLF2021 engendreraient une pénibilité plus importante pour les personnels dans l'exercice de leurs métiers et dégraderaient les conditions d'apprentissage et d'accompagnement des élèves.

La FSU exige que, d'ici à l'adoption de la Loi de Finances pour 2021, le gouvernement révise sa copie, renonce aux suppressions d'emplois et engage un plan pluriannuel de créations de postes pour répondre à tous les besoins, en commençant par les plus urgents. Cela passe aussi par un engagement à accroître l'attractivité des métiers de l'éducation, en commençant par revaloriser les carrières et les rémunérations de tous les personnels, par le dégel de la valeur du point d'indice, l'amélioration des taux de promotions, la requalification massive des emplois et la promotion de tous les personnels en situation de déqualification, l'augmentation des régimes indemnitaires aujourd'hui en décrochage par rapport à la moyenne interministérielle, préalable à leur intégration dans les échelonnements indiciaires des corps de fonctionnaires réalisant le service public d'éducation. La mise en œuvre d'un nouveau plan de titularisation pour résorber de la précarité, à la hauteur des enjeux cette fois, est aussi une nécessité.

Les moyens existent ! Le plan de relance économique présenté début septembre par le gouvernement, en s'égarant dans un nouvel avatar de la « politique de l'offre » qui affaiblit les budgets publics et sociaux pour des effets très mineurs pour le plus grand nombre, oublie d'investir significativement dans les infrastructures publiques, les services publics et de préserver et d'améliorer les conditions de vie du plus grand nombre. Pour la FSU, c'est bien d'une toute autre approche budgétaire dont le pays a besoin !